



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRUES INTENSES :
POINT DE SITUATION – 3 JANVIER 2024 - 20h

Arras, le 3 janvier 2024

La vigilance orange pluie-inondation touchant le département du Pas-de-Calais depuis 6h hier a été levée à 20h (requalification en vigilance jaune). Cet après-midi, les averses ont circulé du Montreuillois au Calaisis en direction des Flandres, engendrant des précipitations de l'ordre de 5 à 10 mm. Les bassins de l'Hem, de l'Aa et de la Canche Aval sont une fois encore les plus concernés.

La nuit prochaine, des pluies éparses sont attendues sur les côtes, ainsi que sur l'arrageois et le bassin minier. Une nouvelle perturbation, moins active, devrait par ailleurs toucher demain les bassins côtiers. Des cumuls de l'ordre de 7 à 15 mm (voire localement 20 mm) sont attendus sur l'ouest du Pas-de-Calais.

Concernant les crues, le bassin de l'Aa est maintenu en vigilance rouge. La Liane, la Hem, la Canche, la Lys-Plaine, la Lys-Amont et la Lawe-Clarence demeurent également en vigilance orange. **189** communes et **1 299** habitations sont actuellement impactées par la montée des eaux dans ces bassins.

1. Mesures mises en œuvre

A la demande du préfet :

- Un centre opérationnel départemental est activé à la préfecture du Pas-de-Calais depuis hier matin pour coordonner l'action des services de l'Etat.
- **450** sapeurs-pompiers du département sont mobilisables en tant que de besoin. A cela s'ajoutent **120** personnels zonaux et nationaux en renfort (sapeurs-pompiers et militaires des unités d'instruction de la sécurité civile). Enfin, près de **180** personnels extra-zonaux ont été pré-alertés et sont susceptibles d'intervenir si nécessaire.
- Les policiers et gendarmes se rendent également au contact de la population pour prendre en compte les éventuelles difficultés qui pourraient se présenter.
- Le dispositif FRALERT est toujours déployé dans les communes concernées par la vigilance rouge et le risque d'inondations. Toute nouvelle personne entrant dans le périmètre reçoit une notification sur son téléphone avec les consignes à adopter face à la montée des eaux.

Focus sur le dispositif de pompage

Comme annoncé hier, une manœuvre importante de renforcement des moyens de pompage a été menée avec l'appui des niveaux national et européen. **Les moyens mis à dispositions ou réquisitionnés par l'État vont permettre de pomper jusqu'à 62 340 m³/h dans le Pas-de-Calais et le Nord.**

Ces pompes sont installées à des endroits stratégiques, afin de limiter au maximum l'impact de la crue et de protéger les personnes, les biens et les ouvrages.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Capacité de pompage déployée (moyens de la sécurité civile, moyens privés réquisitionnés et moyens obtenus au titre de la solidarité européenne) :

- Site de Mardyck : 31 600 m³/h
- Site de Cuinchy : 7 100 m³/h
- Site de la Haute-Meldyck : 6 000 m³/h
- Site la Batellerie (Calais) : 10 800 m³/h
- Site de l'écluse carrée (secteur de Calais) : 5 400 m³/h
- Site d'Ardres : 1 440 m³/h

2. Bilan chiffré depuis le début de l'événement (30/12/2023) :

- Un pompier a été légèrement blessé à la main ce jour lors d'une intervention à Aire-sur-la-Lys.
- **371** évacuations (**241** par les sapeurs-pompiers et **130** directement par les mairies) ont été réalisées. Ce chiffre est de **115** pour aujourd'hui (6h-18h).
- **438** interventions de reconnaissance ont par ailleurs été menées par les sapeurs-pompiers. Ce chiffre est de **144** pour aujourd'hui (6h-18h).
- **155** interventions (barriérage et visites de reconnaissance) ont en outre été effectuées par les policiers et les gendarmes.
- **8 500** clients sont privés d'électricité principalement sur l'Audomarois, le Calais et le Boulonnais.
- **2 100** habitants sont concernés par des restrictions des usages de l'eau sur les communes de Rebreuve-Ranchicourt, Hermin, Caucourt et Gauchin-Legal suite à l'infiltration d'eau de ruissellement dans le captage de Rebreuve-Ranchicourt. Des distributions d'eau en bouteille sont effectuées depuis hier.
- Un dispositif de prise en charge des personnes vulnérables a été déployé par l'ARS. **21** personnes âgées ont ainsi été évacuées vers des EHPAD à Witternesse, Aire-sur-la-Lys et Arques.

3. Faits marquants survenus ce jour:

- Théroouanne : une trentaine de maisons évacuées dans plusieurs rues.
- Grigny : 3 entreprises et un professionnel de santé sont impactés par la montée des eaux.
- Eperlecques : le centre-ville est inondé.

4. Rappel des consignes à adopter:

- Tenez-vous éloigné de tout cours d'eau.
- Ne descendez pas dans les sous-sols.
- Limitez tout déplacement inutile et conformez-vous à la signalisation routière.
- Evitez les secteurs concernés.
- Tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, site Internet,...).
- Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (meubles, produits toxiques, appareils électriques).